

PLAN DE COURS

POL-2500 : Les idées politiques du XVIe au XVIIIe siècle

NRC 17658 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-
6

Crédit(s) :
3

Analyse des développements de la pensée politique entre le XVIe siècle et la fin du XVIIIe siècle. Cette analyse s'effectuera en mettant en parallèle les transformations des sociétés occidentales et les réponses qu'un certain nombre de penseurs ont fournies aux questions qu'on se posait à leur époque. L'accent sera mis sur la notion de souveraineté, sur l'émergence du libéralisme et sur le rôle de la raison dans l'organisation politique.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	VND-1211	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

15 déc. 2016 (20h28)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=74666>

Coordonnées et disponibilités

Stéphanie Mayer
Enseignante
stephanie.mayer.1@ulaval.ca

Stéphanie Mayer
Enseignante
stephanie.mayer.1@ulaval.ca

Disponibilités

lundi :

11h00 à 13h30 - du 9 janv. 2017 au 20 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Plan de cours non officiel

15 déc. 2016 (20h28)

Sommaire

Description du cours	4
Description du cours	4
Objectifs du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Modes d'évaluation	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Quatre meilleures fiches de lecture	6
Essai sur une œuvre	6
Participation active en classe et aux échanges en séminaire	7
Le « Devoir de philo »	7
Examen de fin de session en classe	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Plagiat	9
Gestion des délais	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	10
Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours	10
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Plan de cours non officiel
15 déc. 2016 (20h28)

Description du cours

Description du cours

Dans un contexte occidental, la période allant du XVI^e au XVIII^e siècles, c'est-à-dire des réformes protestantes à la Révolution française, est marquée par le passage d'une pensée moyenâgeuse à celle qui constituera les piliers fondamentaux de la pensée politique moderne. Cette période est marquée par la formation de l'État-nation moderne dont les configurations et les pouvoirs font l'objet de débats. Ces idées constituent les bases philosophiques et politiques aux démocraties libérales occidentales qui prévalent de nos jours. Ces mêmes idées ont posé les bases des pensées politiques critiques et révolutionnaires qui animeront les périodes subséquentes en Occident et ailleurs dans le monde.

À partir de l'étude de textes classiques de philosophes marquants de ces trois siècles, l'intérêt du cours sera à la fois de prendre la mesure de l'édification de la pensée politique moderne en fonction du contexte qui la caractérisait et de situer l'importance des idées telles que la liberté, l'égalité, les individus, les droits, la propriété, les frontières, le colonialisme, l'esclavagisme et le sens qu'elles ont eu pour la société moderne. À l'aune de ces quelques propositions politiques retenues dans le cadre de ce cours, les étudiant.es seront amenés plus précisément à suivre les transformations dont a fait l'objet la conception de la souveraineté dans son rapport à la constitution de l'État moderne ainsi qu'à l'élaboration de la meilleure manière d'organiser la vie en société.

Réfléchir à partir des auteur.es qui ont marqué la constitution de la pensée politique moderne a pour objectif de prendre la mesure de l'histoire philosophique, des apports, des controverses et des tabous qui l'ont traversée.

Objectifs du cours

Au plan intellectuel :

(1) Se familiariser avec le contexte politique et historique caractérisant l'émergence de la pensée politique moderne à partir de l'étude des textes de philosophes occidentaux de la période allant du XVI^e au XVIII^e siècles.

(2) Approfondir la compréhension des contributions philosophiques des penseur.es suivant.es : Machiavel; Hobbes; Locke; Montesquieu; Rousseau Wollstonecraft; Condorcet et Smith. Apprendre à lire, comprendre et analyser les textes d'auteur.es importants de la période étudiée en produisant des fiches de lecture, une lecture intégrale d'une œuvre et un examen synthèse. Développer une pensée autonome, réflexive et critique ainsi qu'une capacité d'argumentation logique tant à l'écrit qu'à l'oral. Réfléchir un enjeu d'actualité à partir de penseur.es modernes étudiés dans le cadre du cours au moyen d'un « Devoir de philo ».

Au plan méthodologique :

(1) Apprendre à lire, comprendre et analyser les textes d'auteur.es importants de la période étudiée en produisant des fiches de lecture, une lecture intégrale d'une œuvre et un examen synthèse.

(2) Développer une pensée autonome, réflexive et critique ainsi qu'une capacité d'argumentation logique tant à l'écrit qu'à l'oral. Réfléchir un enjeu d'actualité à partir de penseur.es modernes étudiés dans le cadre du cours au moyen d'un « Devoir de philo ».

(3) Réfléchir un enjeu d'actualité à partir de penseur.es modernes étudiés dans le cadre du cours au moyen d'un « Devoir de philo ».

Approche pédagogique

Chacune des séances (hormis celles du 12 janvier, 9 mars, 6 avril et 20 avril) sera divisée en deux parties. Durant la première partie, l'enseignante fera une présentation magistrale sur le thème annoncé pour chaque semaine. Dans le cadre de chaque séance, une notion ou un enjeu social contemporain sera plus précisément abordé à l'aune de la pensée d'un.e auteur.es marquant.es de l'époque.

Durant la deuxième partie, une discussion sera engagée sur les textes à l'étude dont la lecture est obligatoire, car ils ne feront pas l'objet d'un résumé systématique par l'enseignante. Une question générale de discussion sera soumise au groupe-cours par l'enseignante et des étudiant.es seront, à tour de rôle, en charge d'assumer une part de l'animation de la portion « séminaire » de chaque séance.

Une méthode composite sera privilégiée par l'enseignante. Un intérêt sera porté sur le contexte social, culturel et politique entourant l'élaboration des propositions philosophiques des auteur.es dans une logique plutôt chronologique. Un souci sera accordé à leur contribution spécifique à la pensée politique moderne. Les postures à partir desquelles ces penseur.es incontournables prennent parole seront discutées afin de saisir ce qu'elles souhaitent apporter au débat politique et intellectuel de leur époque. Enfin, le souci général

du cours est d'aller au-delà de la « passion d'antiquaire[1] » afin d'entrevoir certains enjeux contemporains qui animent nos sociétés en prenant appui sur de ces propositions des penseur.es politiques modernes qui peuvent, d'une certaine façon, alimenter les manières actuelles de se représenter le monde et les questions qui le traversent.

[1] DUQUETTE, Michel et Diane Lamoureux. 1993. « Introduction », dans *Les idées politiques, de Platon à Marx*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 13-29.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
COURS 1 : Discussions introductives : Les idées politiques XVIe au XVIIIe siècles	12 janv. 2017
COURS 2 : Mise en contexte historique et politique : les idées politiques du point de vue des occidentaux XVIe au XVIIIe siècles	19 janv. 2017
COURS 3 : De la naissance d'un État et la concentration du pouvoir à ses propres fins. Nicolas Machiavel (1469-1527).	26 janv. 2017
COURS 4 : La puissance étatique. Le contrat, l'obéissance au souverain et le projet du « Léviathan ». Thomas Hobbes (1588-1679).	2 févr. 2017
COURS 5 : L'état de nature, la liberté et la propriété privée. John Locke (1632-1704).	9 févr. 2017
COURS 6 : L'État, la liberté garantie par les lois et l'équilibre des pouvoirs. Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu (1689-1755).	16 févr. 2017
COURS 7 : Les inégalités parmi les « hommes » et rôle de l'État pour la justice sociale. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).	23 févr. 2017
COURS 8 : Contestation de la puissance de l'État moderne sur les mers, critiques de l'économie, organisation politique libertaire. « Pirates sous le drapeau noir ». XVI-XVIII.	2 mars 2017
COURS 9 : Semaine de lecture	9 mars 2017
COURS 10 : La déclaration des droits de l'Homme, le patriarcat moderne et défense des droits des femmes. Mary Wollstonecraft (1759-1797).	16 mars 2017
COURS 11 : La légitimité et la contestation de l'esclavage. Marquis de Condorcet (1743-1794).	23 mars 2017
COURS 12 : Le libéralisme économique. La limite de l'intervention de l'État. Adam Smith (1723-1790).	30 mars 2017
COURS 13 : Le « Devoir de philo » : mini colloque	6 avr. 2017
COURS 14 : Conclusion générale : Si le temps était aux révolutions?	13 avr. 2017
COURS 15 : Examen en classe	20 avr. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Modes d'évaluation

Les modes d'évaluation pour ce cours sont de divers ordres. Ils ont pour objectif d'accompagner les étudiant.es dans le processus d'apprentissage, de les inciter à développer à un esprit critique et d'évaluer les acquis provenant des séances en classe, des lectures effectuées et des débats en séminaire.

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Quatre meilleures fiches de lecture	Du 12 janv. 2017 à 15h30 au 6 avr. 2017 à 15h30	Individuel	20 %
Essai sur une œuvre	Dû le 16 mars 2017 à 15h30	Individuel	20 %
Participation active en classe et aux échanges en séminaire	Du 12 janv. 2017 à 15h30 au 20 avr. 2017 à 18h20	Individuel	10 %
Le « Devoir de philo »	Dû le 6 avr. 2017 à 15h30	Individuel	20 %
Examen de fin de session en classe	Le 20 avr. 2017 de 19h38 à 19h39	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Quatre meilleures fiches de lecture

Date : Du 12 janv. 2017 à 15h30 au 6 avr. 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

Pour les séances (cours 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12) des lectures obligatoires doivent être effectuées par les étudiant.es. Il est possible de remettre au total neuf fiches de lecture et les quatre meilleures seront retenues pour la note finale.

Un feuillet explicatif précisant la structure et le contenu de la fiche de lecture ainsi que les critères de correction sera déposé sur le portail du cours et discuté en classe.

La fiche de lecture doit être remise au début de la séance et vous êtes responsable d'effectuer le nombre minimal de fiches à l'obtention des points.

Date : entre la séance du 19 janvier 2017 au 6 avril 2017.

Essai sur une œuvre

Date de remise : 16 mars 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

Un essai critique sur une œuvre entière devra être effectué. Deux questions de compréhension seront soumises par l'enseignante pour chacune des œuvres, l'étudiant.e devra formuler une réponse écrite à l'une des deux questions.

Un feuillet explicatif précisant la structure et le contenu de l'essai sur une œuvre ainsi que les critères de correction sera déposé sur le portail du cours et discuté en classe.

Choisir une œuvre parmi les suivantes :

(Œuvres accessibles sur Les Classiques des sciences sociales ou sur Miklos ET une copie est à la Réserve de la bibliothèque des Sciences humaines.)

***** MORE, Thomas. 1516. *L'Utopie*.

Lien : http://classiques.uqac.ca/classiques/More_thomas/more_thomas.html

**** * BOÉTIE, Étienne de la. 1549. *Discours de la servitude volontaire*.

Lien : http://classiques.uqac.ca/classiques/la_boetie_etienne_de/discours_de_la_servitude/discours_servitude.html

**** POUILLAIN de La BARRE, François. *De l'égalité des deux sexes*.

Lien : <http://blog.le-miklos.eu/wp-content/Poullain-EgaliteDesDeuxSexes.pdf>

Participation active en classe et aux échanges en séminaire

Date : Du 12 janv. 2017 à 15h30 au 20 avr. 2017 à 18h20

Autoévaluation 20 avr. 2017 à 18h20

:

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Répartition de la correction : 75 % Corrigé par l'enseignant
25 % Autoévaluation

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation en classe fera l'objet d'une co-évaluation entre l'étudiant.es et l'enseignante. L'obtention des points suppose plus qu'une seule présence en classe.

Elle implique l'animation d'un séminaire de discussions portant sur les lectures obligatoires (idéalement une séance pour laquelle vous aurez également soumis une fiche de lecture) et une participation active aux échanges en classe. Date :

L'évaluation de la participation se fera de manière continue tout au long de la session.

Le « Devoir de philo »

Date de remise : 6 avr. 2017 à 15h30

Le "Devoir de philo" est un travail écrit et une présentation orale dans un mini-colloque.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

Le « Devoir de philo » est un exercice qui vise à penser une question d'actualité de votre choix à partir des thèses, des concepts ou des propositions d'un.e philosophe marquant.e de la période étudiée. Le « Devoir de philo » sera fait à partir de l'œuvre lue pour effectuer l'essai.

Un feuillet explicatif précisant la structure et le contenu du « Devoir de philo » ainsi que les critères de correction sera déposé sur le portail du cours et discuté en classe. Le « Devoir de philo » aura principalement une forme orale. Mais un court texte devra être remis à l'enseignante (environ 1400 mots, comme dans Le Devoir). (voir : Le « Devoir de philo » s'inspire des papiers publiés dans le quotidien Le Devoir : <http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo>.)

Date : Remise du plan pour le « Devoir de philo » (choix de la question d'actualité traitée) 2 mars 2017 et Mini-colloque sur le « Devoir de philo » 6 avril 2017.

Examen de fin de session en classe

Date et lieu : Le 20 avr. 2017 de 19h38 à 19h39 , Vandry-1211

Examen sur table, en classe.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives de l'évaluation :

L'examen portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe ainsi que sur les lectures obligatoires.

Cinq questions seront soumises en classe le jour même et les étudiant.es devront répondre à trois d'entre elles.

L'examen devra être écrit manuscrit à l'encre (des cahiers de réponse seront distribués).

Le matériel permis : notes de cours et de lecture personnelles.

Longueur des réponses : 3 pages maximum

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_1_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval[1]

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

[1] https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Dispositions_relatives_a_1_application_2015.pdf

Plagiat

Politique en matière de plagiat[1]

Règles disciplinaires. Tout.e étudiant.e qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Il importe de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Plagiat

Tout.e étudiant.e est tenu.e de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;

- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[1] https://www.fsg.ulaval.ca/fileadmin/fsg/documents/PDF/POLITIQUE_EN_MATIERE_DE_PLAGIAT.pdf

Gestion des délais

Remise des travaux

Les étudiant.es sont tenus responsables de rendre leurs travaux (fiches de lecture, essai, plan de travail, la version écrite du devoir de philo) au début de chaque séance à l'enseignante. Pour les fiches de lecture aucun retard ne sera toléré. Pour les autres évaluations, les politiques du département s'appliqueront.

Gestion des absences et des retards[1]

Les demandes de délai sont formulées aux enseignant.es qui sont les seul.es responsables de l'évaluation des apprentissages des étudiant.es inscrit.es dans leurs cours (Règlement des études, art. 310).

Cependant, afin de préserver la confidentialité des étudiant.es, les certificats médicaux justifiant une demande de délai seront présentés à l'agente de gestion des études du programme auquel le cours concerné appartient. L'agente de gestion des études confirmera ensuite aux enseignants visés par la demande de délai la validité des justificatifs. Tous les autres types de justificatifs seront présentés directement aux enseignant.es. Il reviendra à l'enseignant de s'entendre avec l'étudiant pour déterminer une date de reprise de l'examen ou de remise du travail.

** Veuillez m'écrire un courriel à cet effet pour qu'une entente éventuelle soit prise.

Dans le cas d'un travail, si une demande de délai n'est pas justifiée ou n'est pas demandée, l'enseignant.e peut appliquer une pénalité par jour de retard équivalent à 5% de la note du travail à remettre; mais il est libre de refuser tout retard à la condition de l'avoir indiqué dans le syllabus de son cours. Après 5 jours, tout travail en retard ne sera pas accepté.

[1] <http://www.hst.ulaval.ca/le-departement/politiques-et-reglements/politique-devaluation-des-etudes/>

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours

Les lectures obligatoires pour le cours seront pour la grande majorité disponible libre de droits en ligne.

Pour les chapitres de livres, une version numérisée sera déposée sur le portail. Une copie de ces titres est à la réserve des "prof" à la Biblio, sous le cours POL-2500, session hiver 2017. Il faut aller à la bibliothèque des Sciences humaines (J-C B.)

Les oeuvres obligatoires sont commandées à Zone. Les trois sont libres de droits en ligne et elles sont également à la Réserve pour la session.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

15 déc. 2016 (20h28)

Bibliographie

AUDARD, Catherine. 2009. *Qu'est-ce que le libéralisme? Éthique, politique et société*, Gallimard, Paris, 843 pages.

ANEX-CABANIS, Danielle et André CABANIS. 1899. *Introduction à l'histoire des idées politiques*, Publisud, Paris, 335 pages.

CHÂTELET, François et al. (dir.). 2001. *Dictionnaire des œuvres politiques*, coll. « Quadrige », Presses Universitaires de France, Paris, 329 pages.

CHEVALLIER, Jean-Jacques. 2006. *Histoire de la pensée politique*, Payot & Rivages, Paris, 895 pages.

CHEVALLIER, Jean-Jacques. 1970. *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin, Paris, 303 pages.

DUQUETTE, Michel et Diane Lamoureux. 1993. *Les idées politiques de Platon à Marx*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 480 pages.

LAVROFF, Dmitri Georges. 1999. *Les grandes étapes de la pensée politique*, Dalloz, Paris, 625 pages.

Manent, Pierre. 2001. *Les libéraux*, Paris, Gallimard, 891 pages.

MANET, Pierre. 2012. *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Coll. « Pluriel », Paris, Fayard, 250 pages.

NAY, Olivier. 2004. *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, 592 pages.

NEMO, Philippe. 2002. *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*, Paris, Presses Universitaires de France, 1436 pages.

PIOTTE, Jean-Marc. 2005. *Les grands penseurs du monde occidental. L'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal, Fides, 638 pages.

Skinner, Quentin. 2001. *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 923 pages.

Strauss, Léo et Joseph CROPSEY (dir.). 1994. *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1076 pages.

Plan de cours non officiel

15 déc. 2016 (20h28)